

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024

ID : 021-200049914-20240305-24_03-DE



Séance du 05 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre, le cinq mars à dix-huit heures et trente minutes l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Losne, sous la présidence de M. SOLLER Jean-Luc

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	13	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BATAILLON Alban, Mme BREBANT Laurence, M. CHAUMATTE Frédéric, M DUBOIS Stéphane, M. GAILLARD Hervé, M. IMBERT Alain, M. PARANT Maurice, M PATIN Julien, M. SIMONNET Jean-Louis, M. SOLLER Jean-Luc, Mme VIRO Fabienne, M. MORDANT Nicolas (représentant M. GAUTIER Michaël), M. PERNE Yannick (représentant M. BRIOT Etienne)

Procurator(s) :

Date de la convocation
27 février 2024

Etai(en)t absent(s) :

M. BRIOT Etienne, M. ERTUGRUL Ali, M. GAUTIER Michaël, M. MOULIN Louis, M MOULIN Maxime

Date d'affichage
27 février 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

M. PATIN Julien

12 mars 2024
et publication du
12 mars 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Monsieur SOLLER Jean-Luc, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	100 048,12
	- un excédent reporté de :	303 733,80
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	403 781,92
	- un excédent d'investissement de :	139 160,49
	- un déficit des restes à réaliser de :	48 498,33
	Soit un excédent de financement de :	90 662,16
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	403 781,92
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	403 781,92
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	139 160,49

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOSNE

Président M. SOLLER Jean-Luc

le(s) secrétaire(s) de séance

Le Président,
Jean-Luc SOLLER

